

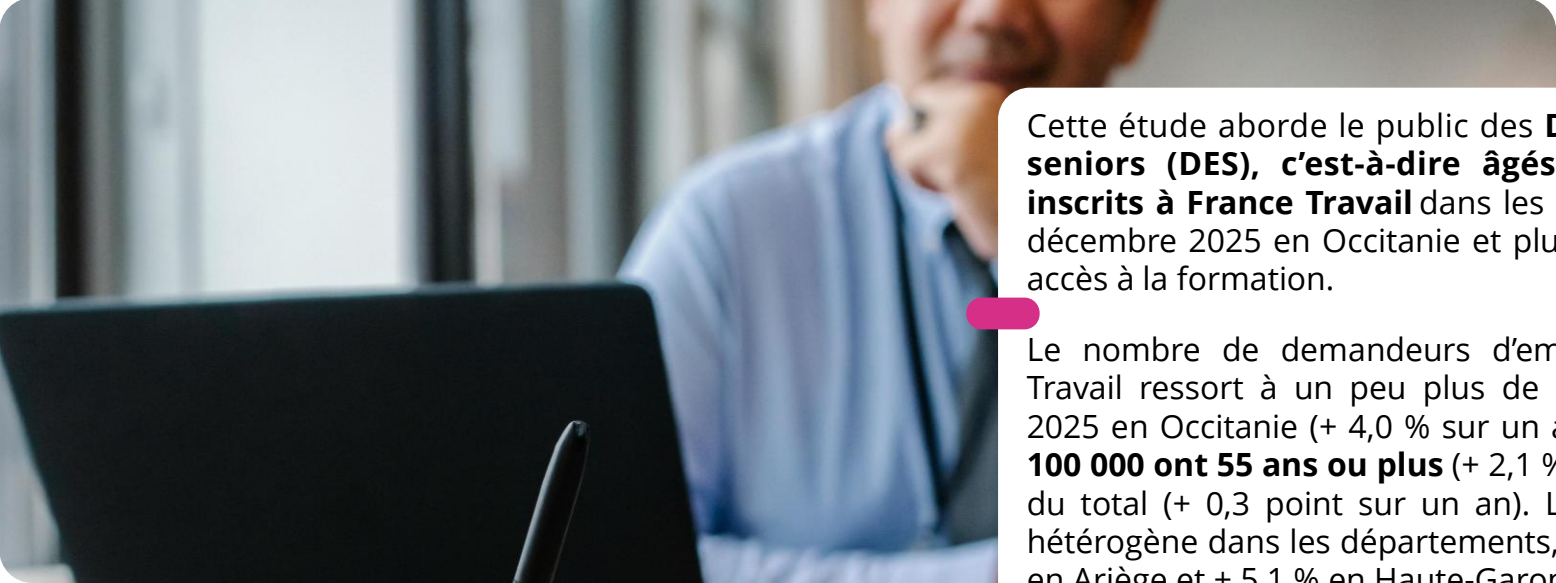
Observatoire des publics les plus éloignés de l'emploi

Les demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus en Occitanie

Sommaire

Demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus Occitanie	p. 3
Entrées en formation des DES	p. 6
Caractéristiques des DES bénéficiaires d'une formation	p. 9
Caractéristiques des formations suivies par les DES	p. 13
Sorties de formation des DES	p. 23
Tendances et conjoncture	p. 28
Chiffres clés	p. 32

Demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus en Occitanie



Cette étude aborde le public des **Demandeurs d'emploi seniors (DES)**, c'est-à-dire **âgés de 55 ans ou plus inscrits à France Travail** dans les catégories A, B et C en décembre 2025 en Occitanie et plus particulièrement leur accès à la formation.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail ressort à un peu plus de 594 000 fin décembre 2025 en Occitanie (+ 4,0 % sur un an). Parmi eux, près de **100 000 ont 55 ans ou plus** (+ 2,1 % sur un an), soit 16,8 % du total (+ 0,3 point sur un an). L'évolution annuelle est hétérogène dans les départements, s'inscrivant entre - 8 % en Ariège et + 5,1 % en Haute-Garonne.



Les femmes représentent 52 % des DES, comme c'est aussi le cas pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. À l'exception de l'Hérault où 50 % des DES sont des femmes, ces dernières sont majoritaires dans tous les départements.



Plus de 54 % des DES sont soit sans diplôme soit avec un diplôme de niveau inférieur au Bac. C'est environ 11 points de plus que pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. Par département, le Tarn-et-Garonne affiche la proportion la plus élevée de peu ou pas diplômés (62 %), contre un minimum pour la Haute-Garonne (47 %).

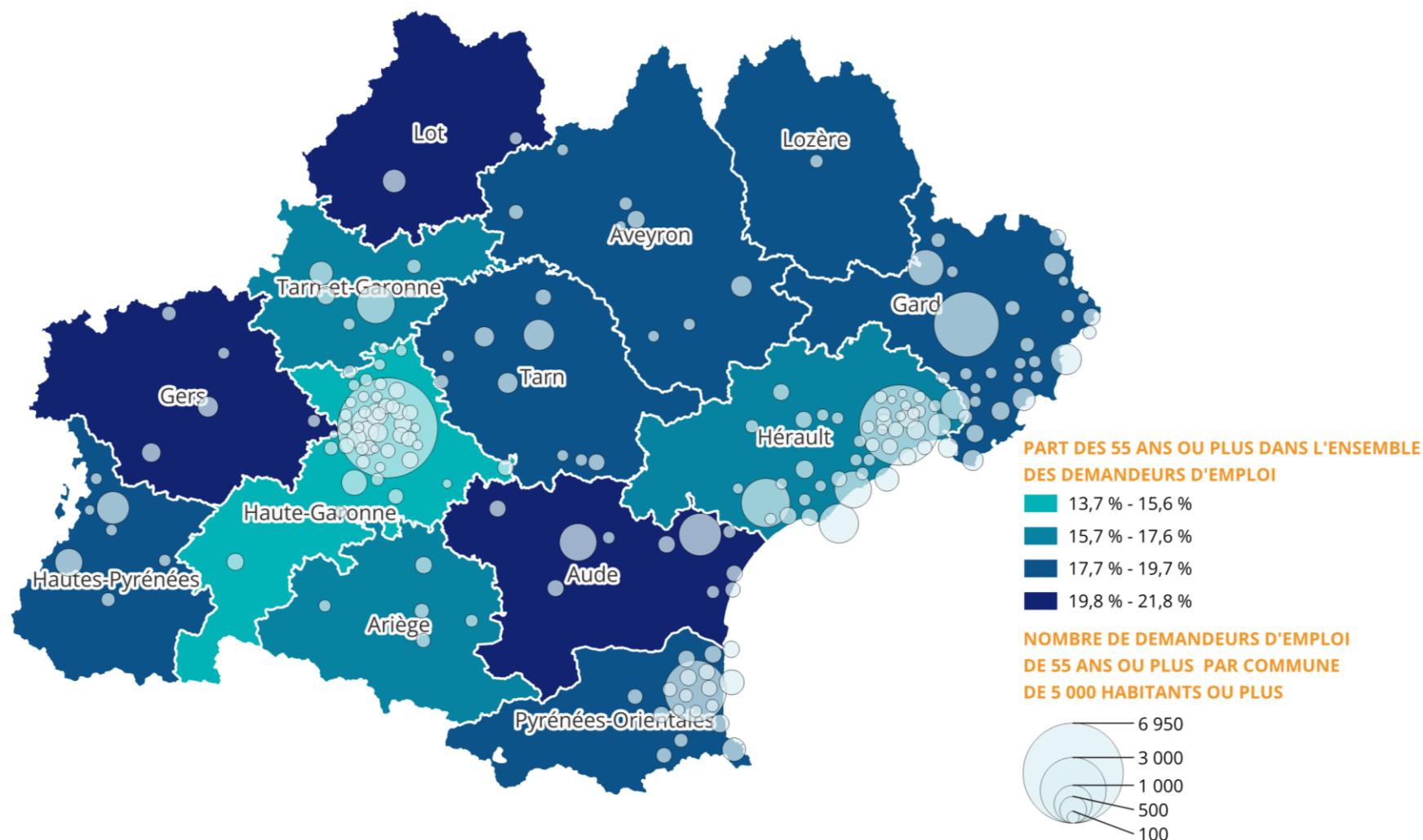


Les DES sont **surreprésentés parmi les Employés qualifiés**, quel que soit le département. En effet, 47 % d'entre eux ont ce niveau de qualification en Occitanie, contre 43 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Comme l'ensemble des demandeurs d'emploi, les DES sont **particulièrement présents dans les deux métropoles de la région**, Toulouse (6 950) et Montpellier (4 470), lesquelles concentrent 11 % de l'ensemble des DES d'Occitanie. La part des demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus s'élève à 16,8 % en Occitanie, affichant des disparités marquées selon les territoires. Ainsi, elle atteint jusqu'à 21,8 % des demandeurs d'emploi dans le Gers et un peu plus de 20 % dans le Lot et l'Aude. En revanche, elle est limitée à 13,7 % en Haute-Garonne et 15,9 % dans l'Hérault.

LOCALISATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE 55 ANS OU PLUS DANS LES COMMUNES DE 5 000 HABITANTS OU PLUS EN DÉCEMBRE 2025

Source : France Travail – traitement Carif-Oref Occitanie





Entrées en formation des DES

En 2024, près de **103 600 entrées en formation de demandeurs d'emploi** ont été enregistrées en Occitanie (- 0,2 % sur un an). Parmi elles, **8 700 ont concerné des demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus** (- 0,5 % sur un an), soit 8,4 % de l'ensemble.

Si le nombre d'entrées en formation a évolué de façon à peu près similaire en 2024 pour l'ensemble des demandeurs d'emploi et pour les DES, il en va autrement sur plus longue période. Ainsi, alors que le nombre total **d'entrées a progressé de 16,8 % depuis 2019, la hausse a atteint 75 % pour les seules entrées de DES**. Cette augmentation, plus ou moins prononcée, est observée dans l'ensemble des départements.

ENTRÉES EN FORMATION DE DEMANDEURS D'EMPLOI EN 2024

Source : France Travail – traitement Carif-Oref Occitanie

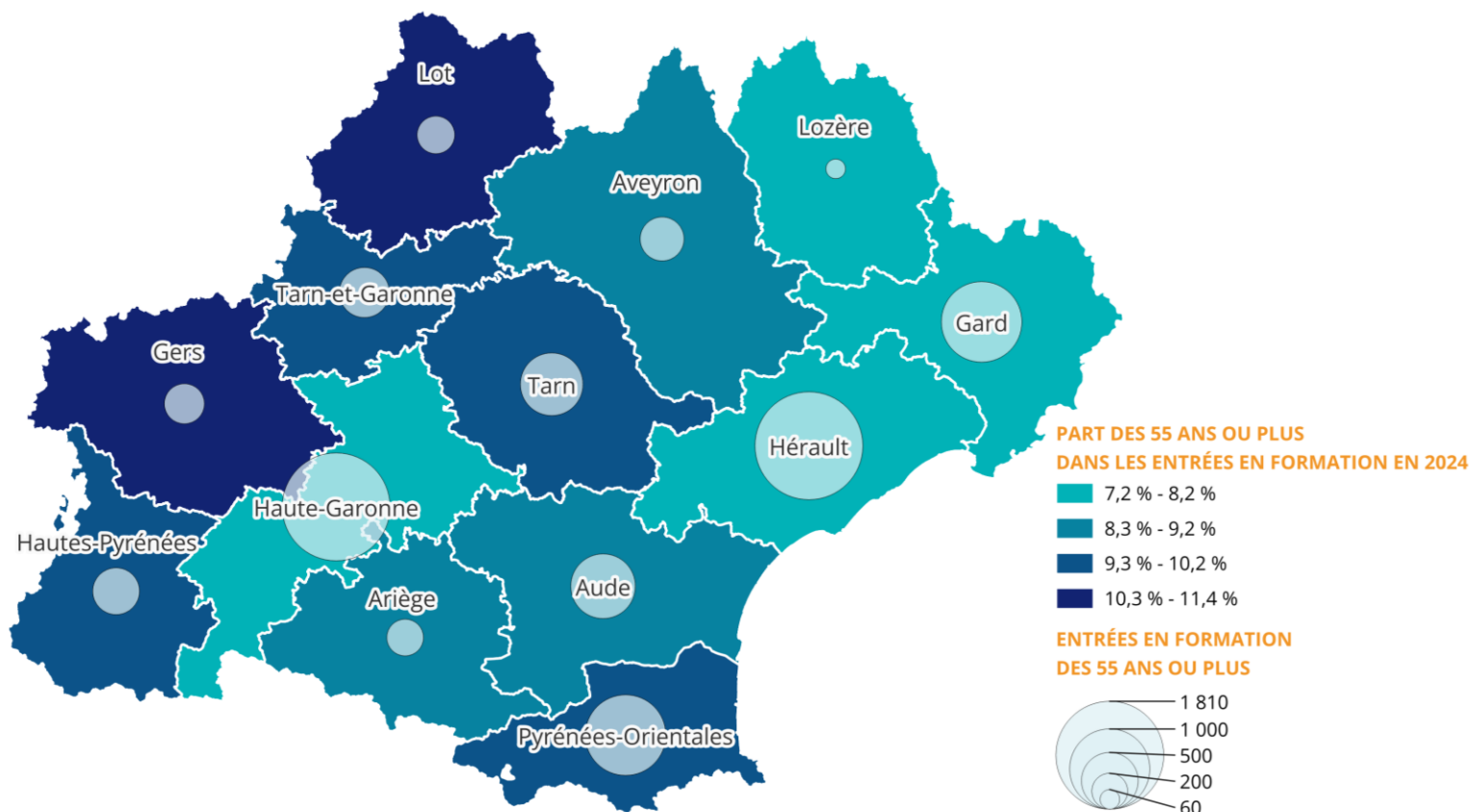
	Ensemble des demandeurs d'emploi			Demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus		
	Entrées en formation 2024	Évolution entre 2023 et 2024	Évolution entre 2019 et 2024	Entrées en formation 2024	Évolution entre 2023 et 2024	Évolution entre 2019 et 2024
09 – Ariège	2 470	0,4 %	5,5 %	210	- 4,5 %	23,5 %
11 – Aude	7 120	2,7 %	15,0 %	650	14,0 %	62,5 %
12 – Aveyron	3 380	- 2,9 %	5,0 %	300	- 6,3 %	57,9 %
30 – Gard	12 520	- 2,3 %	14,6 %	1 010	- 4,7 %	62,9 %
31 – Haute-Garonne	24 990	0,6 %	25,0 %	1 810	1,7 %	74,0 %
32 – Gers	2 200	- 6,8 %	9,4 %	250	- 13,8 %	78,6 %
34 – Hérault	23 590	1,9 %	20,1 %	1 810	- 2,2 %	90,5 %
46 – Lot	2 120	- 1,4 %	- 2,2 %	220	- 15,4 %	57,1 %
48 – Lozère*	740	- 6,3 %	- 5,7 %	60	0,0 %	20,0 %
65 – Hautes-Pyrénées	3 490	- 7,4 %	1,2 %	340	- 15,0 %	61,9 %
66 – Pyrénées-Orientales	10 640	- 0,8 %	33,9 %	1 010	5,2 %	106,1 %
81 – Tarn	6 160	- 2,2 %	1,9 %	610	1,7 %	74,3 %
82 – Tarn-et-Garonne	4 170	4,0 %	5,7 %	390	21,9 %	105,3 %
OCCITANIE	103 590	- 0,2 %	16,8 %	8 670	- 0,5 %	75,2 %

* En raison du faible nombre d'entrées en formation de demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus en Lozère, les résultats sont à prendre avec précaution.

En Occitanie, la plus grande partie des entrées en formation de DES est enregistrée dans les quatre départements les plus peuplés : la Haute-Garonne (21 %), l'Hérault (21 %), le Gard (12 %) et les Pyrénées-Orientales (12 %).

ENTRÉES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE 55 ANS OU PLUS EN 2024

Source : France Travail – traitement Carif-Oref Occitanie



L'évolution sur un an des entrées en formation de DES est contrastée au niveau départemental.

Une baisse est observée dans sept d'entre eux, notamment le Lot (- 15,4 %) et les Hautes-Pyrénées (- 15,0 %), tandis qu'une augmentation est enregistrée ailleurs. C'est notamment le cas dans l'Aude (+ 14,0 %) et le Tarn-et-Garonne (+ 21,9 %).

La part des 55 ans ou plus dans les entrées en formation varie assez peu selon les départements. Elle s'inscrit ainsi entre 7,2 % en Haute-Garonne et 11,4 % dans le Gers en 2024.

Caractéristiques des DES bénéficiaires d'une formation



Sexe

Au niveau régional, **les DES entrant en formation sont majoritairement des hommes** (52 %). Cette situation n'est pas homogène sur tous les territoires puisque les femmes sont majoritaires dans les Hautes-Pyrénées et le Tarn-et-Garonne (56 %). Leur sous-représentation est en revanche encore plus prononcée en Ariège (43 % des entrées), dans le Lot et le Gard (45 %).

Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)

Les demandeurs d'emploi détenant une reconnaissance administrative de handicap sont Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE). Les situations de handicap étant plus fréquentes avec l'âge, **les DES sont par conséquent nettement plus concernés** : 20 % d'entre eux sont BOE en Occitanie contre 10 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Cette situation se retrouve donc également pour les 55 ans ou plus entrant en formation. Ainsi, 22 % des entrées de DES bénéficient à des BOE, pour une moyenne de 9 % pour l'ensemble des stagiaires. Par département, la proportion s'établit entre 18 % dans le Lot et 36 % dans le Gers.

Demandeurs d'emploi de longue durée (DELD)

La durée d'inscription à France Travail est également plus importante en fonction de l'âge. Par conséquent, 24 % des entrées en formation de DES concernent des demandeurs d'emploi de longue durée (c'est-à-dire inscrits depuis un an ou plus à France Travail). À titre de comparaison, le ratio ressort à 12 % tous âges confondus.

Cette situation se retrouve dans l'ensemble des départements. La part des DELD parmi les entrées en formation de demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus s'inscrit ainsi entre 17 % en Lozère et 29 % en Ariège.

Niveau de formation

Les demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus entrant en formation sont globalement moins diplômés que l'ensemble des stagiaires. En 2024, 15 % des entrées en formation de DES ont concerné des non diplômés (contre 13 % pour l'ensemble), proportion s'élevant à 45 % pour les DES n'ayant pas le Bac (contre 38 % pour l'ensemble). Les moins diplômés, proportionnellement plus nombreux parmi les 55 ans ou plus, représentent ainsi une part plus importante dans les entrées en formation des demandeurs d'emploi les plus âgés.

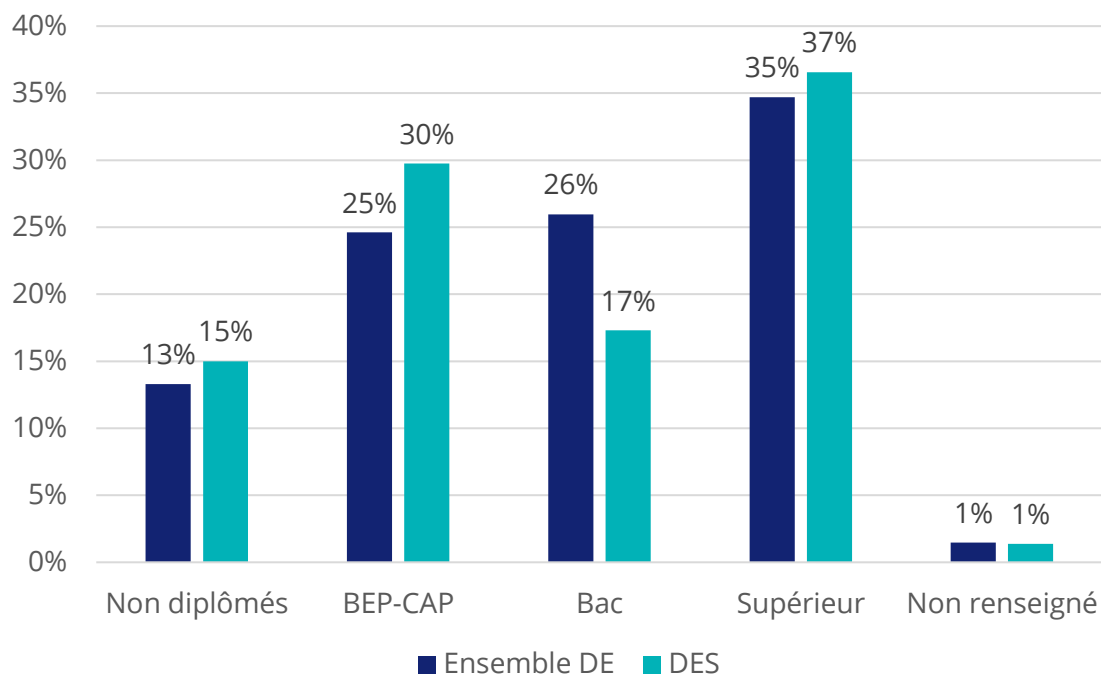
La proportion d'entrées de DES ayant le niveau Bac apparaît relativement faible (17 % contre 26 % pour l'ensemble), traduisant probablement le fait que la génération plus âgée est globalement moins diplômée que les générations plus jeunes.

Pour les plus diplômés la situation est particulière. En effet, 37 % des entrées en formation de DES concernent des 55 ans ou plus ayant suivi des études supérieures, proportion proche de celle de l'ensemble des demandeurs d'emploi (35 %).

Une explication pourrait reposer sur le fait que les 55 ans ou plus sont relativement plus nombreux à mobiliser leur Compte personnel de formation (CPF) pour suivre une formation (49 % des entrées de DES contre 41 % tous âges confondus). Or les plus diplômés représentent une part relativement importante des utilisateurs du CPF. En effet, 41 % des entrées de DES (resp. 38 % tous âges confondus) financées par le CPF concernent des diplômés du supérieur, contre 33 % (resp. 33 %) pour les formations financées via un autre canal.

ENTRÉES EN FORMATION SELON LE NIVEAU DE FORMATION EN 2024

Source : France Travail – traitement Carif-Oref Occitanie



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE 55 ANS OU PLUS BÉNÉFICIAIRES D'UNE FORMATION EN 2024

Source : France Travail – traitement Carif-Oref Occitanie

	Sexe	NIVEAU DE FORMATION				BOE	DELD
	Femmes	Non diplômés	BEP, CAP	Bac	Supérieur au Bac		
09 – Ariège	43 %	19 %	29 %	19 %	33 %	24 %	29 %
11 – Aude	48 %	12 %	34 %	18 %	34 %	20 %	22 %
12 – Aveyron	50 %	17 %	30 %	17 %	33 %	27 %	27 %
30 – Gard	45 %	15 %	32 %	17 %	36 %	20 %	25 %
31 – Haute-Garonne	46 %	14 %	24 %	16 %	45 %	20 %	24 %
32 – Gers	48 %	16 %	36 %	16 %	36 %	36 %	24 %
34 – Hérault	50 %	17 %	29 %	17 %	36 %	19 %	26 %
46 – Lot	45 %	14 %	27 %	18 %	36 %	18 %	27 %
48 – Lozère	50 %	0 %	17 %	17 %	33 %	33 %	17 %
65 – Hautes-Pyrénées	56 %	15 %	32 %	21 %	35 %	32 %	21 %
66 – Pyrénées-Orientales	46 %	15 %	33 %	20 %	30 %	23 %	27 %
81 – Tarn	46 %	15 %	31 %	18 %	33 %	20 %	23 %
82 – Tarn-et-Garonne	56 %	15 %	33 %	15 %	33 %	26 %	23 %
OCCITANIE	48 %	15 %	30 %	17 %	37 %	22 %	24 %

Caractéristiques des formations suivies par les DES

Principales caractéristiques des formations

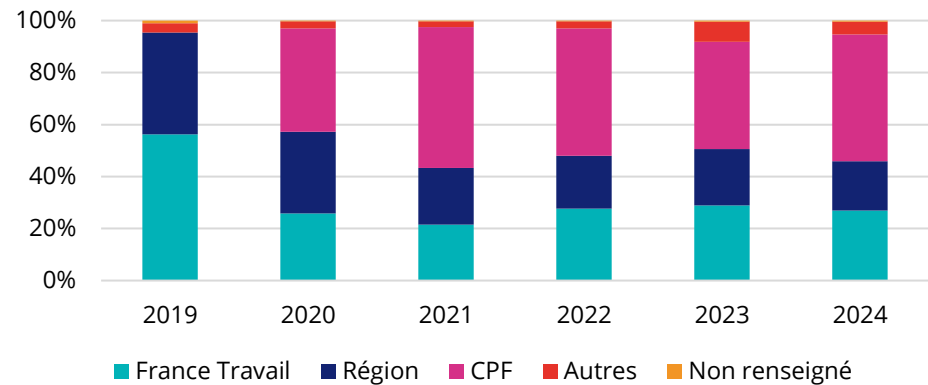
En 2024, le **financement des entrées en formation des demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus est lié en grande partie au CPF**. En effet, 49 % des entrées de DES bénéficient de ce canal de financement, contre 41 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. La part des entrées financées par France Travail s'élève à 27 %, proportion proche de celle enregistrée pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (29 %). En revanche, les entrées des 55 ans ou plus sont relativement moins portées par la Région (19 % contre 25 % pour l'ensemble). Cette répartition est globalement stabilisée depuis 2021 et la montée en puissance du CPF.

Concernant l'objectif de formation, **40 % des entrées en formation de DES en 2024 portent sur des formations certifiantes** (+ 1 point sur un an, + 26 points depuis 2019), soit un peu moins que pour l'ensemble (44 %, + 27 points depuis 2019).

Le secteur Échanges et gestion constitue le principal secteur de formation des stagiaires DES (26 % des entrées) comme de l'ensemble des demandeurs d'emploi (30 %). Il est suivi par le secteur Formation générale, lettres et langues (respectivement 20 % et 18 %) et le secteur Services aux personnes (resp. 11 % et 14 %).

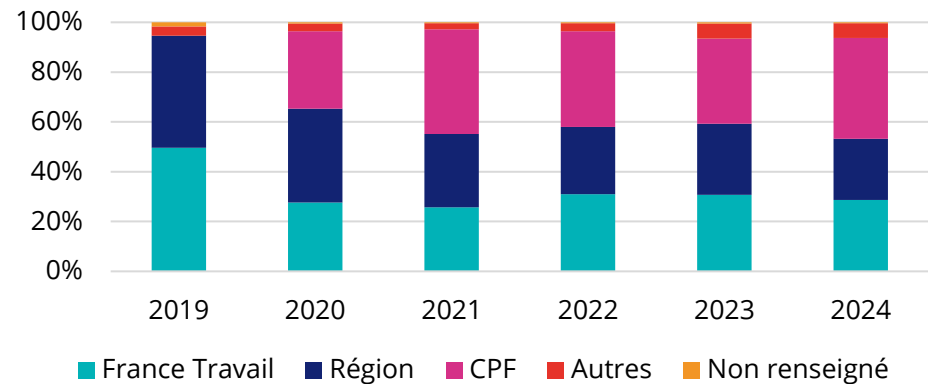
RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION DE DEMANDEURS D'EMPLOI DE 55 ANS OU PLUS SELON LE FINANCEUR

Source : France Travail – traitement Carif-Oref Occitanie



RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION DE L'ENSEMBLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI SELON LE FINANCEUR

Source : France Travail – traitement Carif-Oref Occitanie



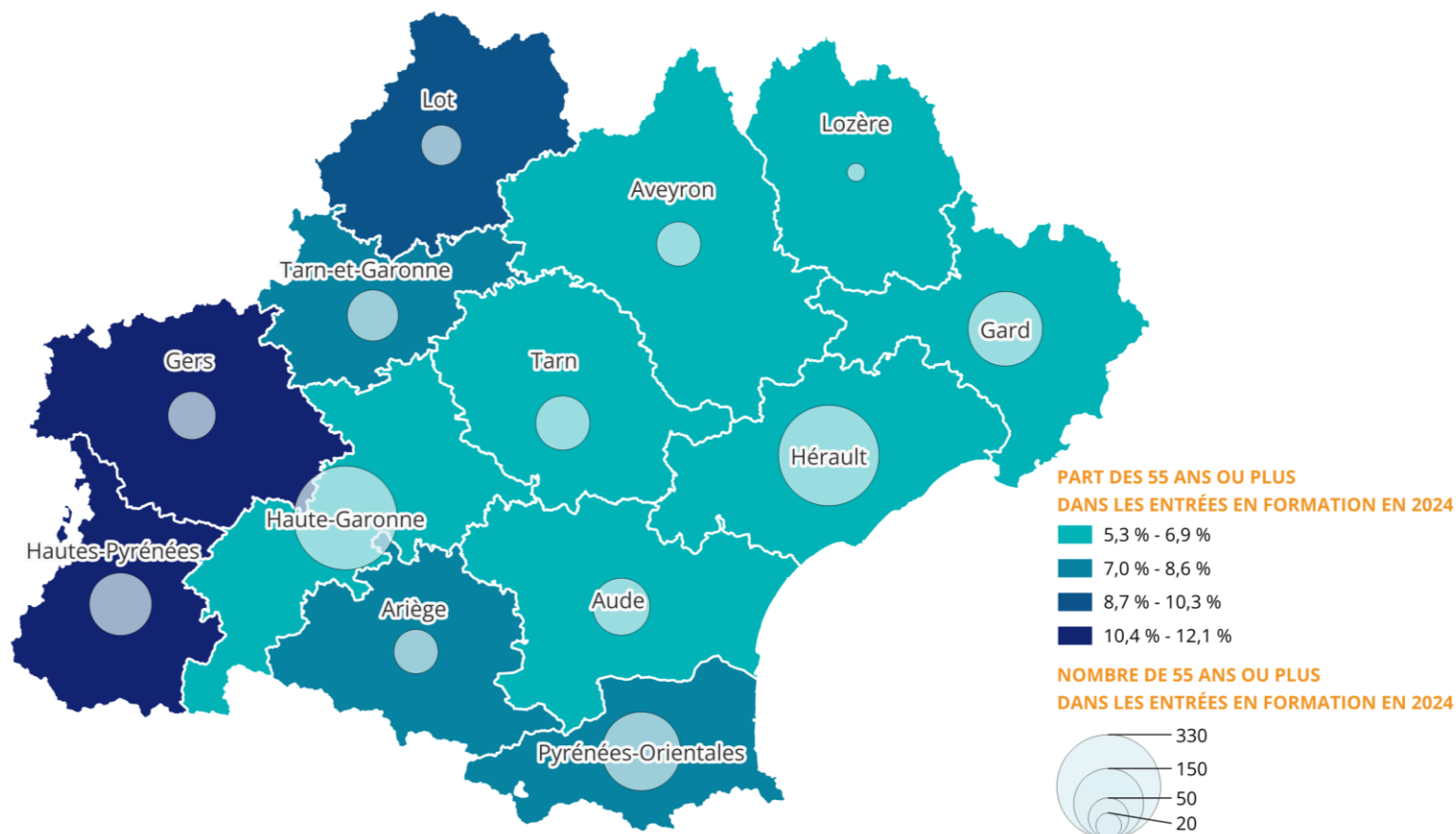
Focus sur les entrées en formation financées par le Conseil régional

En 2024, plus de **1 600 entrées en formation de DES ont été financées par le Conseil régional**, en repli de 13 % sur un an, soit un résultat proche de celui observé pour l'ensemble des entrées bénéficiant de ces financements (- 14 %). Le recul concerne la grande majorité des départements, atteignant entre - 6 % dans le Gard et - 31 % dans le Tarn. Deux départements affichent une stabilisation (l'Ariège et la Lozère) et un affiche une hausse (le Gers, + 40 %).

Au niveau régional, **6 % des entrées en formation de DES sont financées par la Région**. Des disparités assez fortes apparaissent selon les départements, la proportion s'inscrivant entre 5 % dans le Gard et 12 % dans le Gers.

PART DES 55 ANS OU PLUS DANS LES ENTRÉES EN FORMATION FINANCÉES PAR LA RÉGION EN 2024

Source : France Travail – traitement Carif-Oref Occitanie



En 2024, **31 % des demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus bénéficiaires d'une formation financée par la Région sont inscrits à France Travail depuis un an ou plus**. C'est deux fois plus que pour l'ensemble (15 %). Le département de l'Hérault est le plus concerné (39 %). Les **BOE sont également surreprésentés**, avec 36 % des entrées de DES contre 13 % tous âges confondus, en lien avec des situations de handicap beaucoup plus fréquentes chez les 55 ans ou plus.

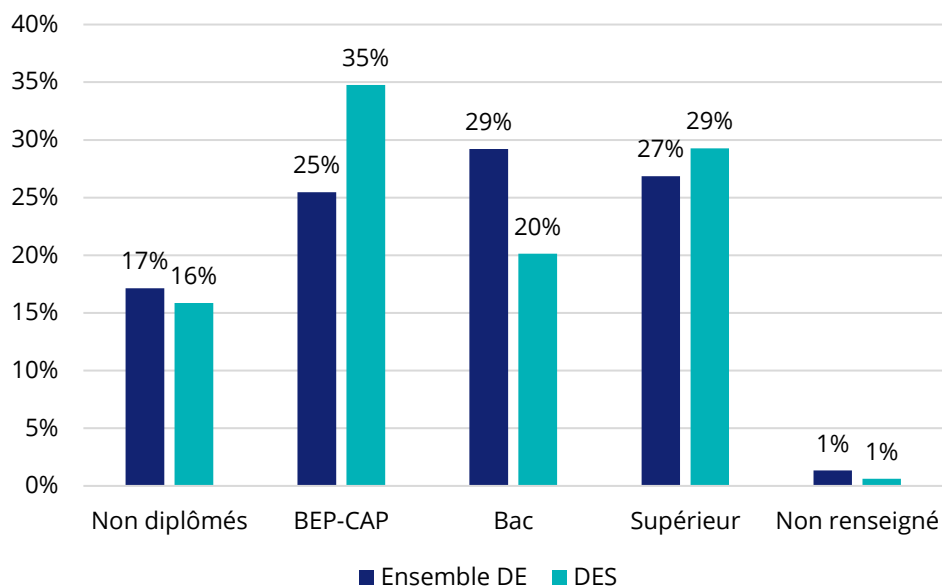
La part des femmes parmi les 55 ans ou plus bénéficiaires d'une formation financée par la Région est là aussi plus importante que pour l'ensemble (58 % contre 56 %) de sorte qu'elles sont majoritaires dans la totalité des départements (entre 53 % dans le Gard et les Pyrénées-Orientales et 75 % dans le Tarn-et-Garonne).

Par niveau de formation, **les entrées de DES financées par la Région bénéficient plus particulièrement aux titulaires d'un CAP-BEP** (35 % contre 25 % pour l'ensemble) **ou d'un diplôme du supérieur** (29 % contre 27 %). En contrepartie, la proportion de stagiaires DES titulaires du Bac est significativement inférieure à l'ensemble (20 % contre 29 %), la situation pour les non diplômés étant quasiment similaire.

Par département, les résultats sont hétérogènes. Ainsi, la part des entrées concernant des DES n'ayant pas le Bac atteint 67 % dans l'Ariège et l'Aveyron, contre 43 % dans le Gers. Pour les titulaires du Bac, la proportion s'inscrit entre 13 % dans le Tarn-et-Garonne et 33 % dans l'Ariège. Enfin, pour les diplômés du supérieur le ratio s'établit entre 17 % dans l'Ariège et 40 % dans le Lot.

ENTRÉES EN FORMATION FINANCÉES PAR LA RÉGION SELON LE NIVEAU DE FORMATION EN 2024

Source : France Travail – traitement Carif-Oref Occitanie

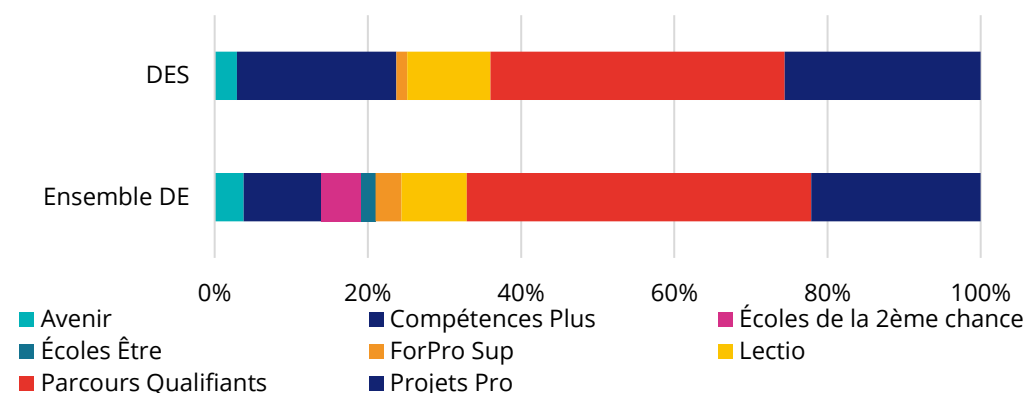


Le secteur de formation le plus représenté dans les entrées en formation bénéficiant de ce canal de financement est celui de **Formation générale, lettres langues** (33 % des entrées) suivi par le secteur **Services aux personnes** (23 %). Pour les seules entrées en formation de DES, un résultat assez proche est observé pour le premier : 35 % des entrées se retrouvent dans le secteur Formation générale, lettres et langues. En revanche, seulement 18 % concernent le secteur Services aux personnes. Un écart significatif est également relevé dans les formations du secteur Information, communication, puisque 7 % des entrées de demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus sont concernées contre 11 % tous âges confondus.

Si la plus grande partie des entrées en formation de DES visent une Certification, celle-ci est nettement inférieure à ce qui est observé pour l'ensemble des stagiaires : 48 % contre 58 %. Les DES sont en effet plus concernés par des formations liées à une Professionnalisation (18 % contre 10 % pour l'ensemble). Les actions de Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation sont également un peu plus importantes chez les DES (7 % contre 5 %) tandis que les actions de Mobilisation, aide à l'élaboration d'un projet professionnel sont marginales chez les 55 ans ou plus (2 % contre 6 % tous âges confondus).

ENTRÉES EN FORMATION FINANCÉES PAR LA RÉGION SELON LE DISPOSITIF* MOBILISÉ EN 2024

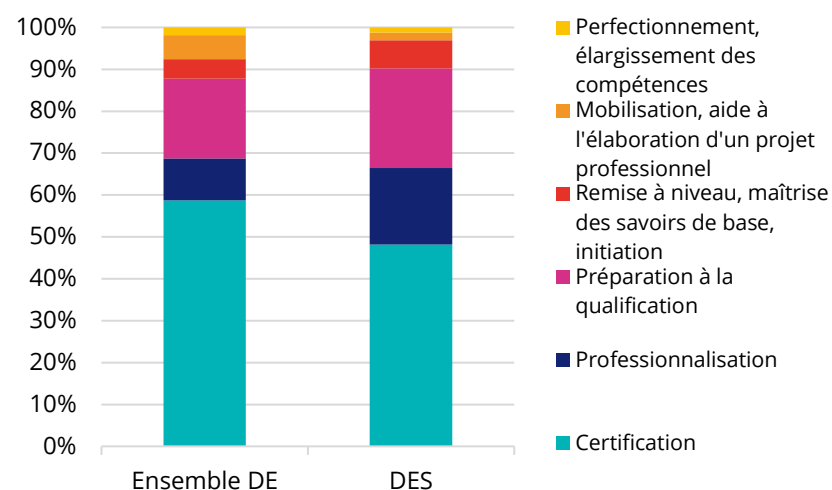
Source : Région Occitanie – traitement Carif-Oref Occitanie



* Le dispositif Avenir est destiné aux détenus ; Compétences Plus est un dispositif proposant des qualifications transverses permettant d'acquérir des compétences spécifiques ou de préparer les examens d'entrée dans les formations du sanitaire et social ; ForproSup propose des formations de l'enseignement supérieur ; Lectio propose des formations de lutte contre l'illettrisme. Voir [ici](#).

ENTRÉES EN FORMATION FINANCÉES PAR LA RÉGION SELON L'OBJECTIF DE FORMATION EN 2024

Source : France Travail – traitement Carif-Oref Occitanie



Parmi les différents dispositifs proposés par la Région, **les DES bénéficient principalement de Parcours Qualifiants** (38 %), mais de façon moins prononcée que l'ensemble des stagiaires (45 %). Ils **sont en revanche plus représentés dans Projets Pro** (26 % contre 22 %), Compétences plus (21 % contre 10 %) et, dans une moindre mesure, Lectio (11 % contre 9 %).

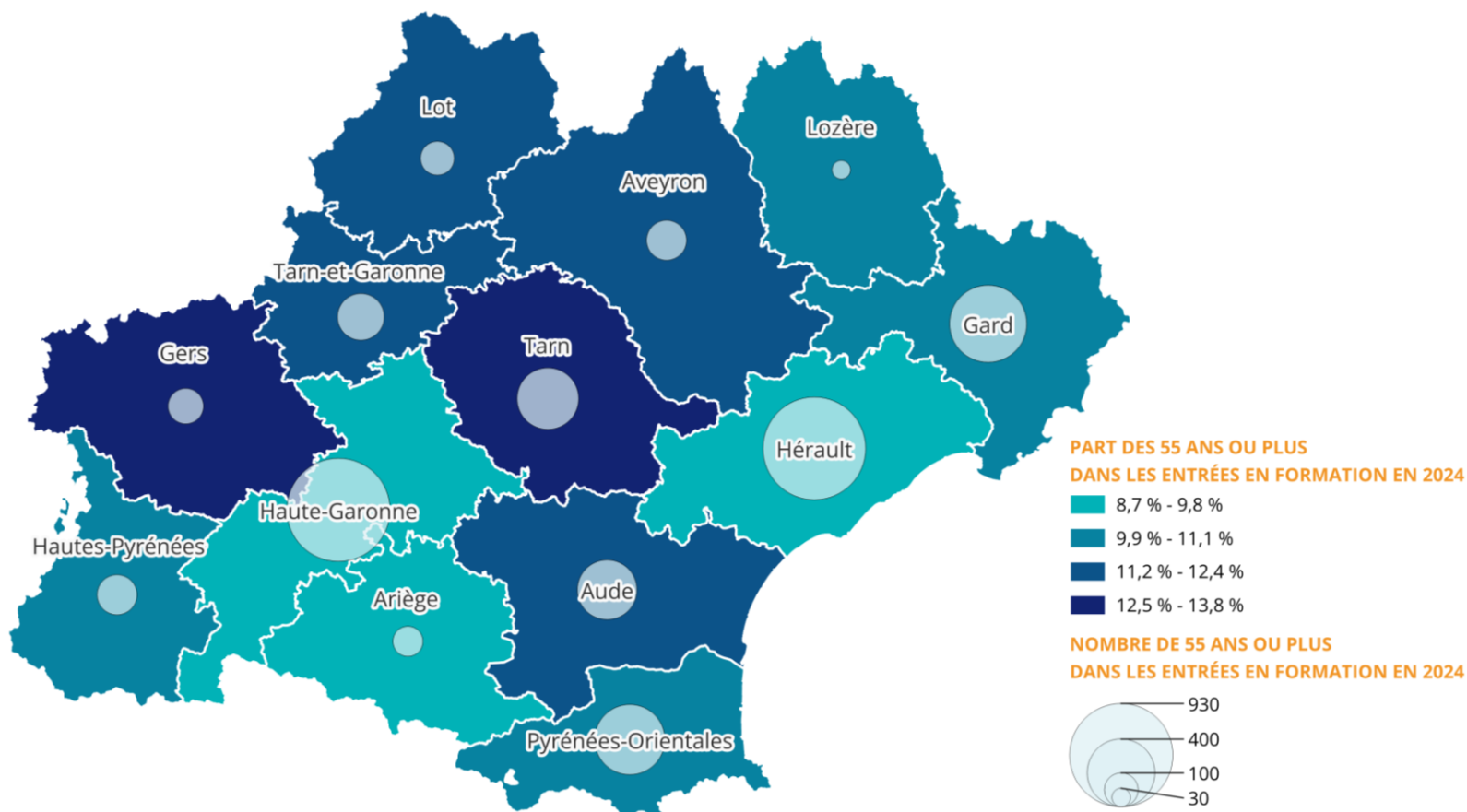
Focus sur les entrées en formation financées par le CPF autonome

Un peu plus de **4 200 entrées en formation de DES ont été financées par le CPF autonome** en 2024. Ces dernières progressent de 18 % sur un an, comme pour l'ensemble des formations ayant bénéficié de ce canal de financement (+ 19 %). Au niveau départemental, une hausse est enregistrée dans 10 départements sur 13, en particulier en Lozère (+ 50 %) et dans le Tarn-et-Garonne (+ 36 %). L'Ariège affiche pour sa part une stabilisation, tandis qu'une baisse est observée dans le Gers (- 15 %) et les Hautes-Pyrénées (- 7 %).

Au niveau régional, 10 % des entrées en formation financées par le CPF concernent des demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus. La proportion est comprise entre 9 % dans l'Ariège, l'Hérault et la Haute-Garonne, et 14 % dans le Tarn.

PART DES 55 ANS OU PLUS DANS LES ENTRÉES EN FORMATION FINANCÉES PAR LE CPF EN 2024

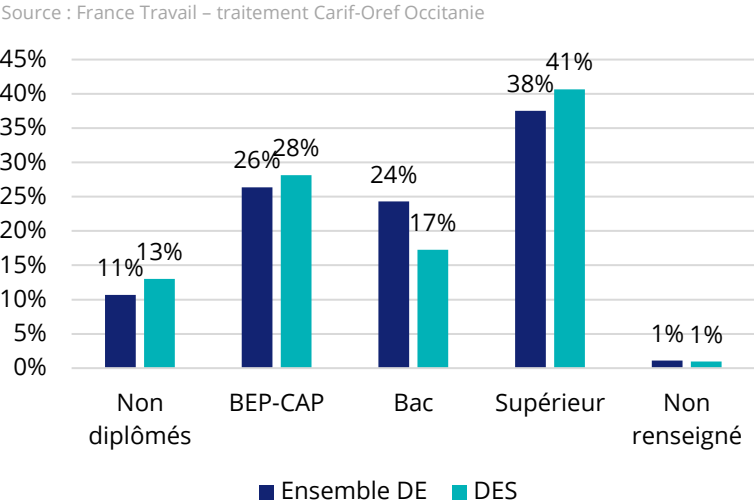
Source : France Travail – traitement Carif-Oref Occitanie



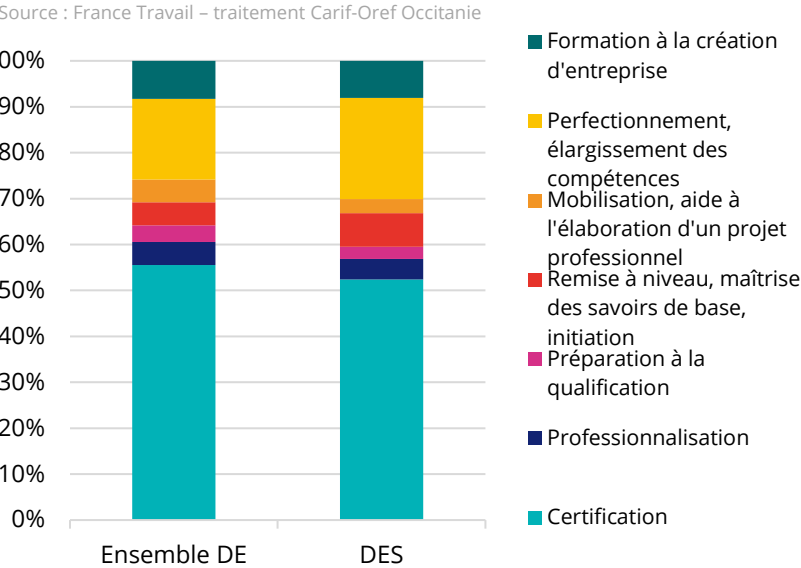
La part d'entrées en formation de **55 ans ou plus financées via le CPF concernant des DELD atteint 22 %** en 2024, soit plus du double que pour l'ensemble des entrées bénéficiant de ce canal de financement, résultat observé quelque soit le département. **Il en va de même pour les BOE**, puisque 16 % des entrées en formation de 55 ans ou plus sont concernées (contre 7 % tous âges confondus). Cette situation se retrouve là aussi dans la totalité des départements.

Concernant le niveau de formation de stagiaires, 41 % des entrées en formation des 55 ans ou plus financées par le CPF concernent des diplômés du supérieur (contre 38 % tous âges confondus). La proportion de DES est également supérieure à l'ensemble pour les niveaux CAP-BEP et les non diplômés, tandis qu'elle est significativement plus faible pour les titulaires d'un baccalauréat(17 % contre 24 %).

ENTRÉES EN FORMATION FINANCÉES PAR LE CPF SELON LE NIVEAU DE FORMATION EN 2024



ENTRÉES EN FORMATION FINANCÉES PAR LE CPF SELON L'OBJECTIF DE FORMATION EN 2024



La majorité des entrées en formation financées par le CPF ont pour objectif une Certification : 52 % pour les DES et 56 % pour l'ensemble. Les DES mobilisent davantage le CPF pour financer des formations liées au Perfectionnement, élargissement des compétences (22 % contre 18 %), des résultats homogènes étant observés sur les autres objectifs de formation entre les DES et l'ensemble des stagiaires du CPF.

Si le CPF est surtout mobilisé par les 55 ans ou plus dans le cadre de formations dans le secteur Échanges et gestion, elles le sont nettement moins que pour l'ensemble des stagiaires du CPF (32 % contre 46 %), en raison d'un poids relativement faible des formations du permis de conduire. Les formations des DES portent en revanche plus fréquemment sur le secteur Formation générale, lettres et langues (notamment l'Anglais).

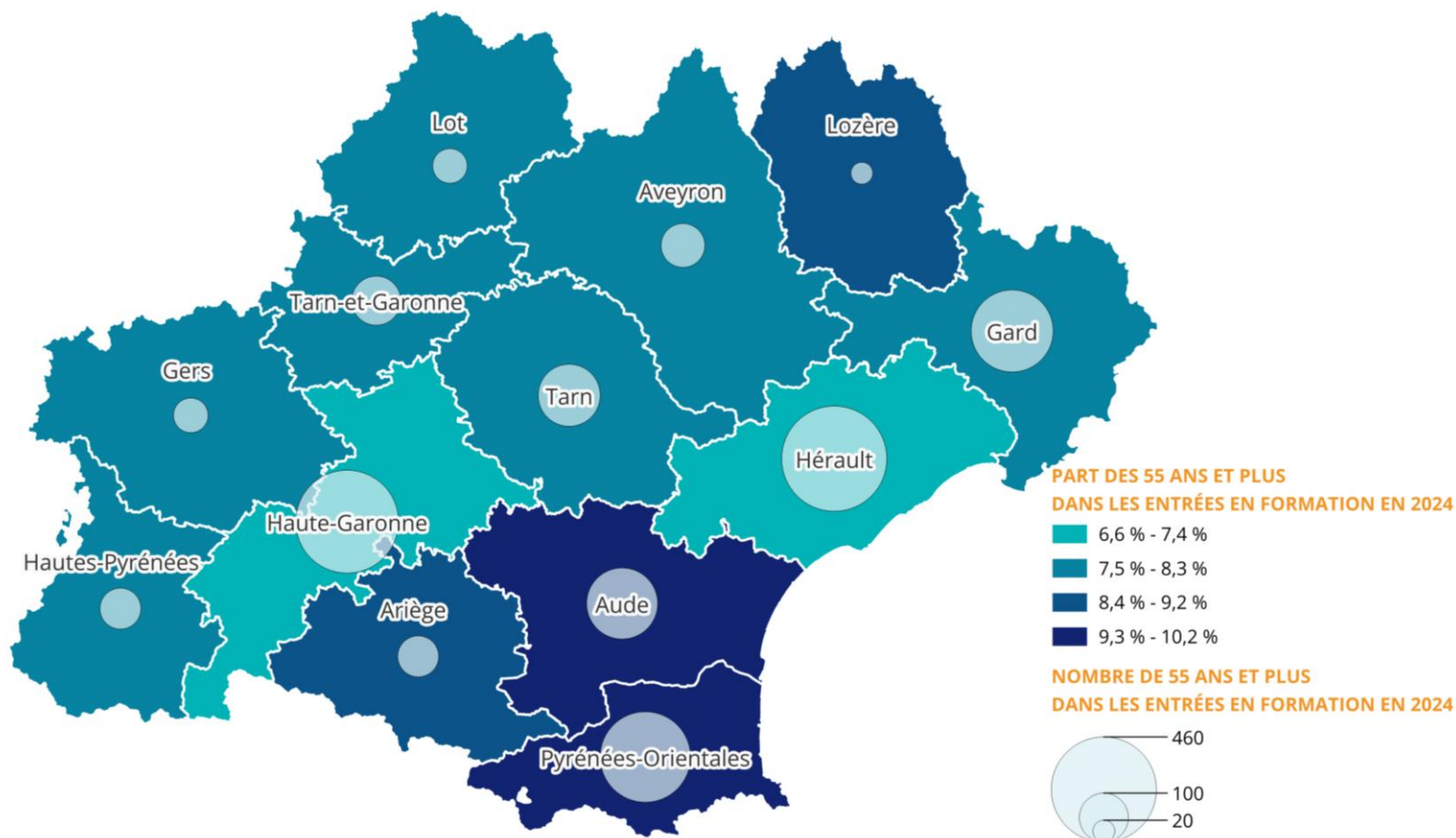
Focus sur les entrées en formation financées par France Travail

Le nombre d'entrées en formation de DES financées par France Travail a diminué de 7 % entre 2023 et 2024, **à un peu plus de 2 300**. Cette baisse est similaire à celle enregistrée pour l'ensemble des entrées en formation financées par France Travail. Au niveau territorial, le nombre d'entrées se replie dans la majorité des départements, le Lot enregistrant la plus forte baisse (- 44 %) et la Haute-Garonne la plus faible (- 4 %). Ailleurs, une stabilisation est observée en Lozère et une progression est enregistrée dans quatre départements, en particulier dans l'Aude (+ 24 %).

Au niveau régional, **la part des DES dans les entrées en formation financées par France Travail s'établit à 8 %**. Par département, la part des DES évolue entre 7 % en Haute-Garonne et dans l'Hérault et 10 % dans les Pyrénées-Orientales.

PART DES 55 ANS ET PLUS DANS LES ENTRÉES EN FORMATION FINANCÉES PAR FRANCE TRAVAIL EN 2024

Source : France Travail – traitement Carif-Oref Occitanie

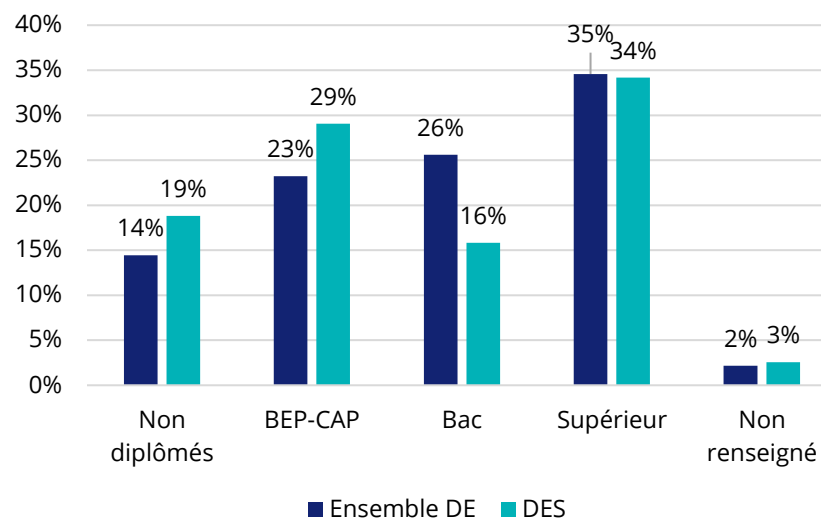


Comme pour les autres types de financement, **les entrées en formation de DES financées par France Travail se distinguent par une part élevée de DELD** : 24 % des entrées en formation de DES financées par France Travail concernent des DELD (13 % pour l'ensemble). Un résultat similaire est observé pour la part de BOE, nettement plus élevée dans les entrées en formation de DES (18 % des entrées contre 8 % pour l'ensemble), à l'inverse de la situation pour les femmes (42 % des entrées en formation de DES contre 46 % tous âges confondus).

Les DES diplômés du supérieur sont les principaux bénéficiaires d'une formation financée par France Travail (34 %), devant les titulaires d'un CAP-BEP (29 %). Seulement 16 % des niveaux Bac sont concernés, contre 26 % tous âges confondus.

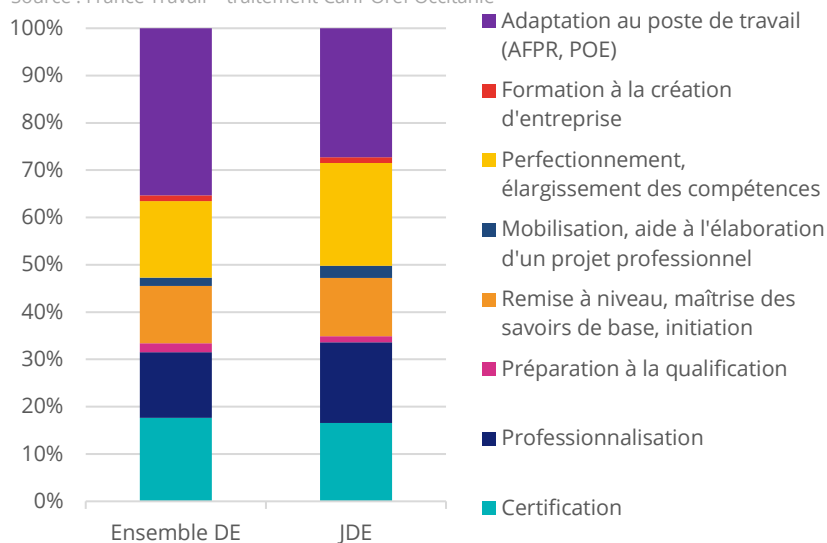
ENTRÉES EN FORMATION FINANCÉES PAR FRANCE TRAVAIL SELON LE NIVEAU DE FORMATION EN 2024

Source : France Travail – traitement Carif-Oref Occitanie



ENTRÉES EN FORMATION FINANCÉES PAR FRANCE TRAVAIL SELON L'OBJECTIF DE FORMATION EN 2024

Source : France Travail – traitement Carif-Oref Occitanie



Contrairement aux formations financées par la Région ou le CPF, **la part des entrées visant une certification est relativement faible** pour les formations financées par France Travail (17 % pour les DES et 18 % pour l'ensemble). Les actions menées par France Travail portent en effet plus fréquemment sur une Adaptation au poste de travail (27 % pour les DES et 35 % pour l'ensemble). Ces dernières concernent plus de 40 % des entrées dans l'Ariège, les Hautes-Pyrénées et le Tarn-et-Garonne, et atteignent 60 % dans le Gers.

Les principaux secteurs de formation financés par France Travail sont équivalents pour les DES et pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. Le secteur **Échanges et gestion (tiré par le Transport en commun routier) représente 27 % des entrées**, proportion qui atteint 28 % pour l'ensemble des entrées financées par l'agence (dont 13 % pour le permis de conduire). Le secteur Formation générale, lettres et langues concerne 14 % des entrées de DES (13 % de l'ensemble), en grande partie porté par le Français langue étrangère (56 % des entrées du secteur pour les DES).



Focus sur les Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)

Les demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus sont relativement plus concernés par le handicap. Ces situations sont plus fréquentes avec l'âge, de sorte que 20 % d'entre eux sont Bénéficiaires de l'obligation d'emploi, contre 10 % tous âges confondus. Par conséquent, **22 % des entrées en formation de DES concernent des BOE**, contre 9 % pour l'ensemble.

Les hommes sont légèrement surreprésentés parmi les DES BOE entrant en formation (52 % d'entre eux, contre 48 % pour l'ensemble des DES).

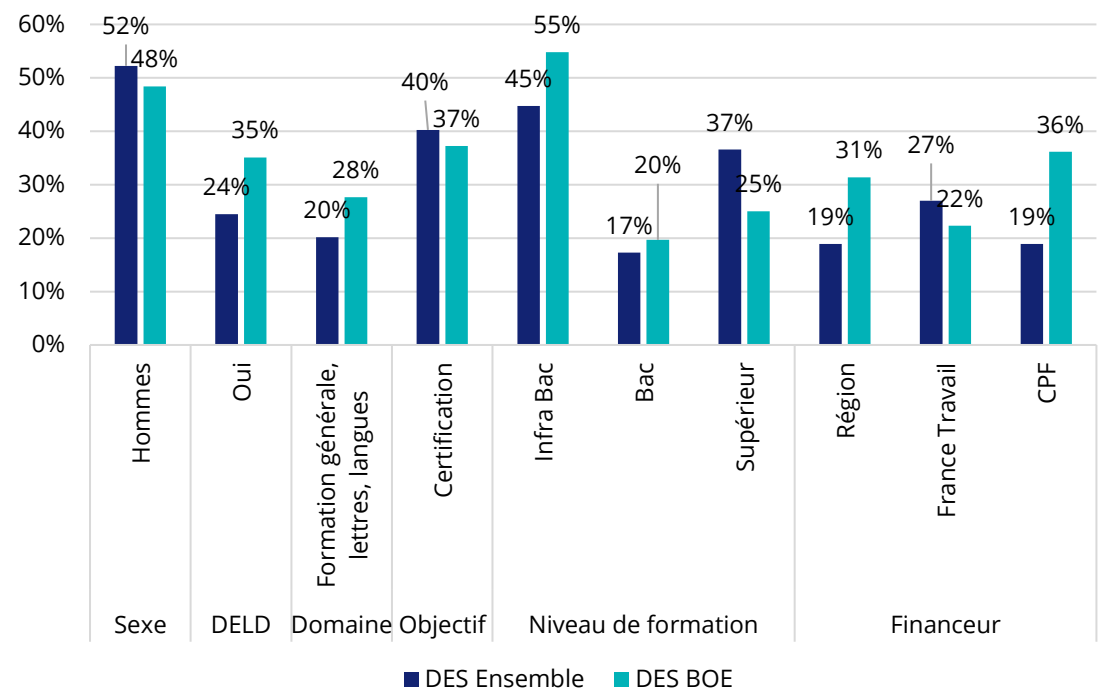
Comme les DES sont plus touchés par le chômage de longue durée, c'est aussi le cas pour les DES BOE. Ainsi, **35 % des entrées en formation de DES BOE concernent des inscrits à France Travail depuis un an ou plus**, contre 24 % pour l'ensemble des entrées de DES.

Les DES BOE bénéficiaires d'une formation **ont en grande majorité un niveau de diplôme inférieur au Bac**, en lien avec le profil des demandeurs d'emploi BOE. Le CPF représente le premier canal de financement pour ce public (36 %), mais la répartition selon le financeur est plus homogène pour les DES BOE.

La part des entrées en formation de DES visant une Certification est légèrement inférieure pour les BOE (37 % contre 40 %). Ce public est en effet plus souvent orienté sur des formations de Préparation à l'emploi et de Mobilisation. La part des entrées en formation de DES BOE dans le domaine Formation générale, lettres, langues atteint 28 % (contre 20 %), soutenue par les formations liées à l'Orientation professionnelle (16 % contre 7 % pour l'ensemble).

CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE 55 ANS OU PLUS BOE ENTRANT EN FORMATION EN 2024

Source : France Travail – traitement Carif-Oref Occitanie





Sorties de formation des DES

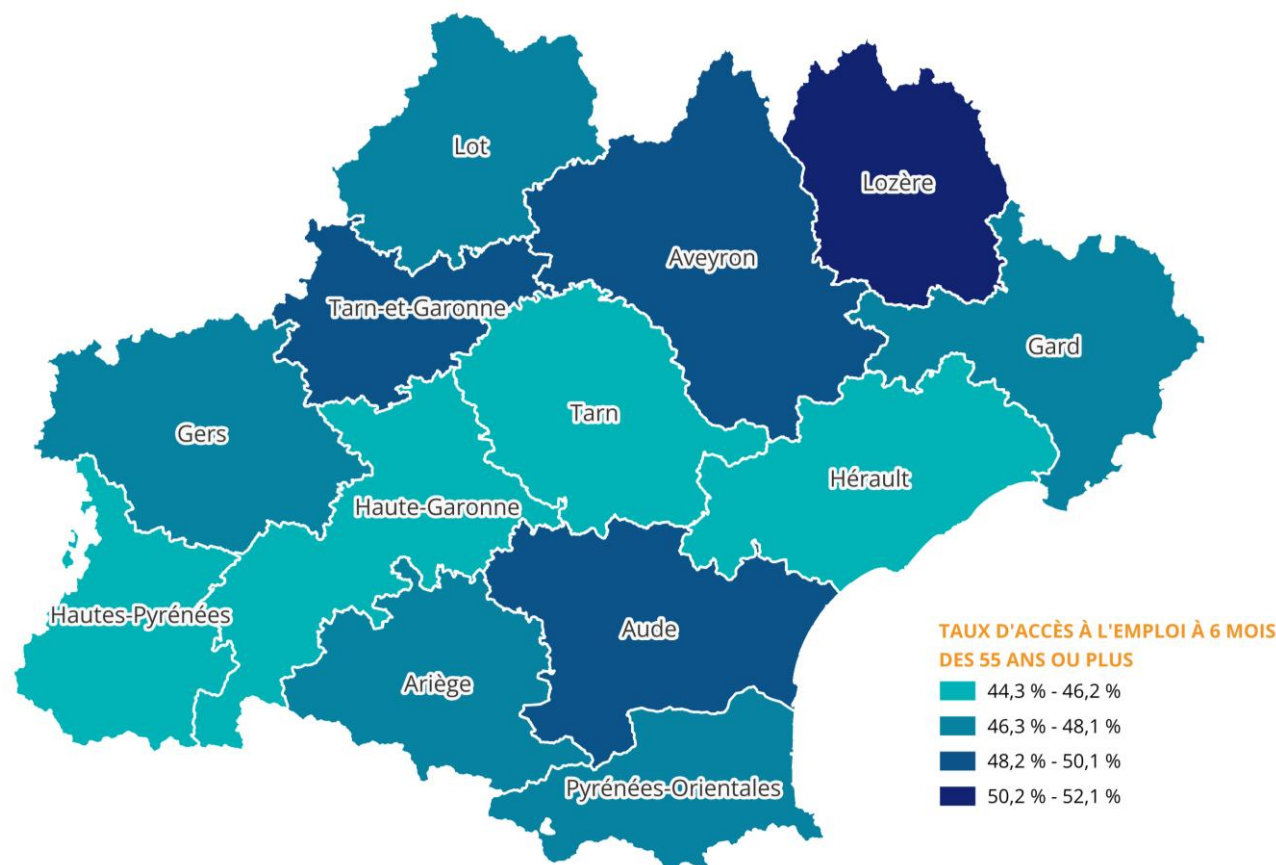


Le **taux d'accès à l'emploi¹ dans les 6 mois suivant la fin d'une formation ressort à 46,5 % pour les 55 ans ou plus** en Occitanie en 2024, soit un niveau inférieur de près de 14 points au résultat pour l'ensemble des tranches d'âges. Cette situation se retrouve dans l'ensemble des départements.

Le taux d'accès à l'emploi à 6 mois s'inscrit entre 44,3 % en Haute-Garonne et 52,1 % en Lozère pour les 55 ans ou plus. À titre de comparaison, le ratio le plus faible pour l'ensemble des sortants s'établit à 59,5 % dans l'Hérault, tandis que le plus important atteint 70,3 % en Lozère.

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI À 6 MOIS DES 55 ANS OU PLUS EN 2024

Source : France Travail – traitement Carif-Oref Occitanie



1 | Le taux d'accès à l'emploi mesure si une personne a travaillé dans les six mois qui suivent la sortie de formation.



Taux d'accès à l'emploi selon les caractéristiques des stagiaires

Le taux d'accès à l'emploi à 6 mois pour les 55 ans ou plus est nettement supérieur chez les hommes (51,6 % contre 41,2 % chez les femmes). Cette situation est plus ou moins marquée selon le territoire, l'écart atteignant près de 20 points dans le Lot (57,3 % contre 37,8 %). L'Aude se distingue comme le seul département où le taux est supérieur chez les femmes : 50,3 % contre 49,4 %.

Les DES inscrits à France Travail depuis un an ou plus ont plus de difficultés à accéder à l'emploi à l'issue d'une formation. Ils sont ainsi près de deux fois moins nombreux à retrouver une activité, le ratio s'élevant à 27 % pour les DES DELD contre 53 % pour les DES inscrits depuis moins d'un an à France Travail. Si les données départementales sont incomplètes en raison d'un faible volume de personnes concernées, le taux atteint un niveau particulièrement bas dans les Hautes-Pyrénées (18,5 %) en regard d'un maximum dans l'Aveyron (33,8 %).

Le taux d'accès à l'emploi varie en revanche très peu selon le niveau de diplôme du stagiaire. **Le ratio évolue en effet autour de 46 %, que ce soit pour les titulaires d'un baccalauréat** (46,7 %), pour les diplômés du supérieur (46,0 %) ou les moins diplômés (46,7 %). Cette situation se retrouve dans certains départements, notamment la Haute-Garonne, l'Hérault, les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées-Orientales, où les écarts de taux d'accès à l'emploi sont relativement proches, quel que soit le niveau de diplôme. Les résultats sont en revanche plus hétérogènes dans le Gard, le Tarn et l'Aude.

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI À 6 MOIS DES 55 ANS OU PLUS À L'ISSUE D'UNE FORMATION EN 2024

Source : France Travail – traitement Carif-Oref Occitanie

	SEXE		NIVEAU DE FORMATION			DELD		TOTAL
	Hommes	Femmes	Infra Bac	Bac	Supérieur au Bac	Oui	Non	
09 – Ariège	52,9 %	41,8%	45,3 %	nd	53,0 %	nd	53,8 %	47,5 %
11 – Aude	49,4 %	50,3%	52,6 %	45,8 %	48,5 %	33,1 %	54,6 %	49,8 %
12 – Aveyron	55,4 %	42,5%	44,3 %	Nd	52,7 %	33,8 %	54,5 %	49,5 %
30 – Gard	52,0 %	41,7%	46,5 %	53,8 %	44,7 %	24,8 %	54,3 %	47,2 %
31 – Haute-Garonne	46,9 %	41,5%	44,6 %	42,5 %	44,8 %	24,8 %	50,6 %	44,3 %
32 – Gers	51,6 %	44,9%	46,7 %	nd	47,1 %	nd	53,8 %	48,2 %
34 – Hérault	52,5 %	38,3%	47,2 %	46,2 %	42,4 %	27,6 %	51,9 %	45,3 %
46 – Lot	57,3 %	37,8%	47,3 %	nd	54,1 %	nd	54,2 %	47,5 %
48 – Lozère	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	52,1 %
65 – Hautes-Pyrénées	53,3 %	37,6 %	43,3 %	42,3 %	48,1 %	18,5 %	52,9 %	44,6 %
66 – Pyrénées-Orientales	54,0 %	39,6 %	45,5 %	49,2 %	47,7 %	28,0 %	54,5 %	47,6 %
81 – Tarn	51,5 %	39,9 %	46,7 %	39,0 %	49,1 %	25,2 %	52,8 %	46,1 %
82 – Tarn-et-Garonne	57,8 %	42,3 %	50,7 %	nd	43,1 %	29,5 %	55,0 %	49,1 %
OCCITANIE	51,6 %	41,2 %	46,7 %	46,7 %	46,0 %	27,0 %	53,0 %	46,5 %

nd : non disponible.

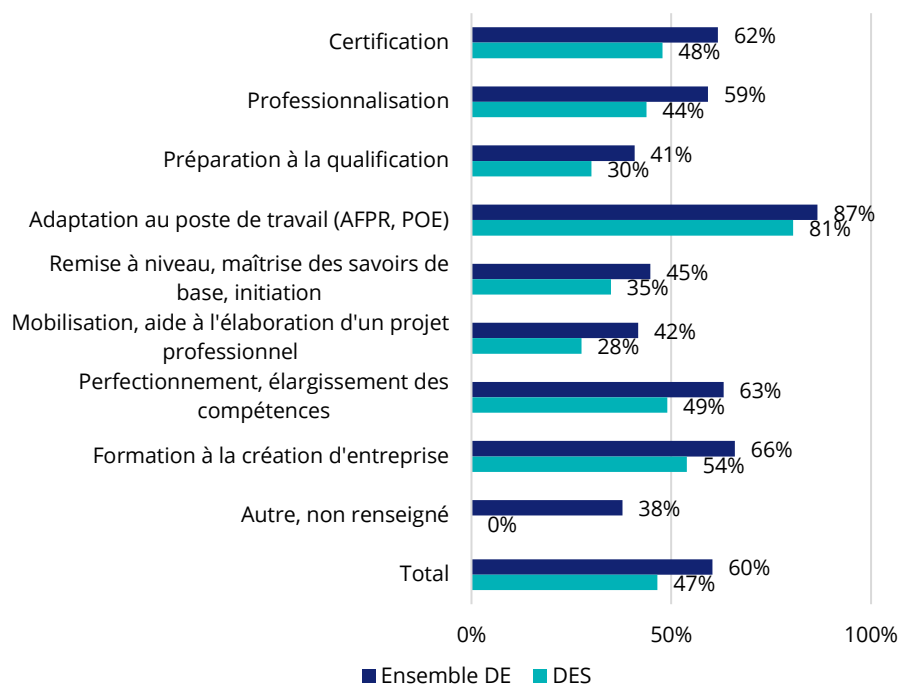
Taux d'accès à l'emploi selon les caractéristiques des formations suivies

En 2024, le **taux d'accès à l'emploi à 6 mois à l'issue d'une formation est inférieur chez les 55 ans ou plus quel que soit le financeur**. L'écart atteint ainsi jusqu'à 16 points (50,6 % contre 66,6 % pour l'ensemble) pour les bénéficiaires d'une formation financée par le CPF contre un minimum de 12 points pour celles financées par France Travail (54,1 % contre 66,2 %).

Par département, le taux d'accès à l'emploi est plus faible pour les bénéficiaires d'une formation financée par la Région (entre 26,0 % dans les Hautes-Pyrénées et 44,1 % dans l'Aude) tandis qu'il est généralement plus élevé pour celles financées par France Travail (entre 50,7 % dans le Gard et 71,0 % dans les Hautes-Pyrénées).

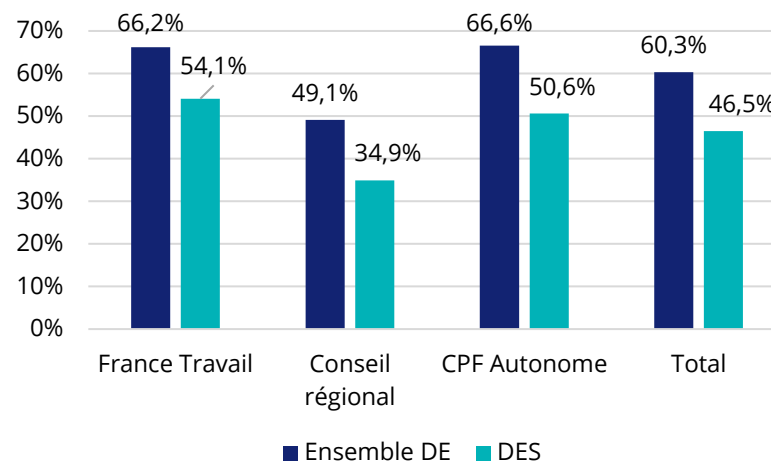
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI À 6 MOIS EN 2024 SELON L'OBJECTIF DE LA FORMATION

Source : France Travail – traitement Carif-Oref Occitanie



TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI À 6 MOIS EN 2024 SELON LE FINANCEUR

Source : France Travail – traitement Carif-Oref Occitanie



Le taux d'accès à l'emploi à 6 mois est particulièrement élevé à la suite d'une Adaptation au poste de travail (dispositif porté par France Travail), que ce soit pour les DES ou pour l'ensemble des stagiaires (respectivement 80,5 % et 86,6 %).

Les formations proposant une Certification affichent des résultats proches de la moyenne, à 47,8 % pour les DES et 61,7 % tous âges confondus.

Enfin, les actions de Préparation à la qualification et Mobilisation, aide à l'élaboration d'un projet professionnel présentent les taux d'accès à l'emploi les plus faibles pour les DES (respectivement 30,0 % et 27,5 %) comme pour l'ensemble des stagiaires (respectivement 40,8 % et 41,7 %).

Tendances et conjoncture



La situation des 55 ans ou plus sur le marché du travail évolue de façon relativement plus favorable que pour l'ensemble des 15-64 ans en France.

Le taux d'activité² poursuit en effet sa progression dans cette catégorie de la population, atteignant 65,8 % au 1^{er} trimestre 2026 (+ 1 point sur un an, + 6 points depuis la fin 2019). Dans le même temps, le taux d'emploi est également orienté à la hausse (+ 0,6 point sur un an), à 62,2 %, alors qu'il est stabilisé pour l'ensemble des 15-64 ans. La conséquence de ces évolutions est une augmentation de la part des 55-64 ans au chômage (+ 0,4 point sur un an, à 3,6 %) moindre que celle enregistrée pour les 15-64 ans (+ 0,6 point, à 6,2 %). L'emploi salarié³ chez les 55 ans ou plus est pour sa part orienté à la hausse au début 2026 (+ 0,7 % sur un trimestre et + 2,8 % sur un an) tandis que la baisse se poursuit dans les autres tranches d'âges.

En Occitanie, le taux de chômage des 15-64 ans s'inscrit à 9,4 % fin 2025 (+ 0,7 point sur un an). Pour les 50-64 ans (l'information n'est pas communiquée par l'Insee pour les seuls 55-64 ans), l'indicateur n'est disponible que jusqu'en 2025 : 5,7 %, soit un niveau bien moindre que la moyenne.

De plus, le nombre de salariés de 55 ans ou plus continue d'augmenter dans la région⁴ (+ 6 800 emplois en 2025), contrairement à l'emploi des moins de 30 ans (- 6 900) et des 30-54 ans (- 4 300).

2 | Insee Informations rapides n° 113, [Au premier trimestre 2026, le taux de chômage augmente de 0,2 point et atteint 8,1 %](#), Mai 2026.

3 | Insee Informations rapides n° 135, [Au premier trimestre 2026, l'emploi salarié est stable](#), Mai 2026.

4 | Insee Conjoncture Occitanie n° 52, [En 2025, l'économie tourne au ralenti en Occitanie](#), Avril 2026.

À court terme, **la plus grande participation des 55 ans ou plus au marché du travail se poursuivrait**, en lien avec la réforme des retraites de 2023. Toutefois, la suspension de celle-ci en 2026 freinerait le mouvement⁵. À plus long terme⁶, « *le report de l'âge légal de départ, l'allongement de la durée d'assurance requise pour le taux plein, ainsi que la mise en extinction progressive de certains dispositifs de départ anticipé* » se traduirait par une **poursuite de la hausse de l'âge moyen de départ**. Ce dernier est ressorti à 63,1 ans en 2025 selon le Conseil d'orientation des retraites (COR) et il devrait continuer à croître jusqu'en 2040 pour s'établir à 64,5 ans.

Si la situation de l'emploi des 55 ans ou plus est relativement plus favorable, le contexte actuel d'allongement de leur participation au marché du travail soulève la question de **leur place sur le marché du travail et de leur accès à l'emploi**. Une revue de littérature réalisée par la Dares⁷ fournit des éléments concernant la discrimination à l'embauche des seniors. Elle relève que « *si les règles de l'assurance-chômage plus favorables aux seniors peuvent conduire certains d'entre eux à réduire leurs efforts de recherche d'emploi* », **l'avancée en âge se traduit à la fois par une plus grande difficulté à garder son emploi et à la fois par une plus grande difficulté à en retrouver un en cas de perte**.



5 | Insee, Note de conjoncture, [Inflation ravivée, croissance fragilisée](#), Mars 2026.

6 | Conseil d'orientation des retraites, [Rapport annuel du COR 2026](#), Juin 2026.

7 | Dares, Recherche en bref, [Les seniors sont-ils vraiment discriminés lors du recrutement?](#), Avril 2026.



La revue de nombreux travaux réalisés sur cette thématique en Europe et aux États-Unis présente des résultats plutôt homogènes concernant la discrimination des seniors. **Ces derniers pâtissent en effet systématiquement de la présence de plusieurs stéréotypes négatifs** : ils seraient « *plus difficiles à former* », « *moins à l'aise avec les nouvelles technologies* », et « *moins flexibles* ». Ils bénéficient également de stéréotypes plus positifs (« *plus fiables* », « *plus productifs* », « *respectueux de la hiérarchie* »). Les différentes études pointent également le ressenti, notamment de la part des recruteurs, que les seniors auraient plus de difficultés à s'intégrer et auraient une santé plus fragile. D'autres facteurs rentrent également en compte dans la décision de recrutement. Ainsi, la proximité de la retraite freinerait les recruteurs, en raison d'un moindre amortissement des coûts d'embauche et de formation.

Finalement, la discrimination liée à l'âge se traduirait par un décalage important : **les candidats jeunes auraient en moyenne 1,5 fois plus de chances d'être rappelés par un recruteur que les candidats plus âgés**, avec un niveau un peu plus marqué en Europe (1,6) qu'aux États-Unis (1,45). De plus, parmi les seniors, **la discrimination liée à l'âge touche plus fortement les femmes**, en lien avec des stéréotypes sur l'apparence physiques plus importants. Si l'âge à partir duquel la baisse du taux de rappel est compliqué à déterminer, il commencerait à décliner « *à la quarantaine pour devenir très faible à l'approche de l'âge légal de la retraite* ».

Cette discrimination, observée globalement aux États-Unis et en Europe, n'est toutefois pas homogène dans les différents pays étudiés. **Les seniors seraient ainsi plus discriminés en France et en Espagne** qu'en Allemagne et en Angleterre. La Norvège afficherait pour sa part une moindre discrimination des seniors que l'Allemagne. Les stéréotypes à l'encontre des seniors seraient ainsi plus ou moins prégnants selon le pays, ce qui pourrait s'expliquer – du moins en partie – par l'importance du taux d'activité de cette population.



Chiffres clés

99 780 DES fin 2025 en Occitanie

8 670 entrées en formation de DES en 2024 en Occitanie



Progression du nombre de DES (+ 2,1 % entre fin 2024 et fin 2025)

+ 4,0 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi



Stabilisation des entrées en formation de DES entre 2023 et 2024

- 0,5 % pour l'ensemble des entrées en formation (contre - 0,2 % pour l'ensemble)



49 % des entrées en formation de DES financées par le CPF

C'est la proportion la plus élevée des différents canaux de financement (27 % pour France Travail et 19 % pour la Région)



30 % des DES entrés en formation ont un CAP-BEP et 15 % n'ont pas de diplôme

Respectivement 25 % et 13 % pour l'ensemble des stagiaires



46,5 % d'accès à l'emploi dans les 6 mois pour les DES ayant suivi une formation

60,3 % pour l'ensemble des stagiaires



Un taux d'accès à l'emploi à 6 mois qui varie selon le mode de financement

Entre 34,9 % pour les DES bénéficiaires d'une formation financée par la Région et 54,1 % pour les bénéficiaires d'une formation financée par France Travail

Observatoire des publics les plus éloignés de l'emploi – Les demandeurs d'emploi de 55 ans ou plus en Occitanie

Direction de publication : Christelle BOUDET

Rédaction : Clément SANTINON

Réalisation : Carif-Oref Occitanie

Date de rédaction et création : Avril 2026

Date de publication : Septembre 2026

